RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

4ème ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Le samedi 14 décembre 2019
A 10 heures
A CHAPONNAY

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE (P. CELMA)

Le Président Patrick CELMA prononce l'ouverture de la 4ème Assemblée Générale Financière à 10h00. Il adresse ses remerciements aux Présidents des Comités Départementaux, ainsi qu'à tous les Clubs qui ont fait le déplacement. Il remercie les personnalités présentes :

M. Christian DULLIN, Secrétaire Général de la FFR
Il transmet les excuses de M. WAUQUIEZ, Président du Conseil Régional, M. LEVARLET, Président du CROS, de Mme DELAUNAY, DRJSCS, et de Mr le Maire de Chaponnay.

2) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGEE DE LA VERIFICATION DES POUVOIRS

Vérification des pouvoirs et procurations à partir de 8h45.

Président de la Commission Electorale Régionale : M. Jean CONNORD

Nombre de Clubs Présents ou représentés :
- 120 Clubs présents ou représentés sur 289 Clubs existants soit 41,52 %
- 820 voix retenues sur 1485 voix possibles soit 55,21 %

3) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

3 scrutateurs ont été désignés et sont validés à unanimité par l'Assemblée Générale :
- Georges MARCOUX
- Christiane TURLET
- Jean Marc CROSS

4) PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018/2019

En l'absence du Trésorier Philippe CHAROUSSET, la présentation des comptes est faite par le Président de la Commission des Finances, Yves CHENAL. Ce dernier s'applique à fournir les explications relatives à ce 1er exercice déficitaire et à faire apparaitre des points saillants du fonctionnement financier de la LIGUE.

Le compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 000 263**	
	Subventions reçues		1 374 029	*34,35%*
	Règlements Financiers		1 633 703	*40,84%*
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 405 513**	
	Masse salariale chargée		1 393 612	*31,63%*
	Règlements Financiers		925 821	*21,02%*
	"Actions" de la Ligue		620 001	*14,07%*
	Coûts liés aux Biens Immeubles		375 457	*8,52%*
RESULTAT D'EXPLOITATION			**- 405 250**	
RÉSULTAT FINANCIER			- 10 465	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			57 526	
PERTE			**- 358 189**	

Produits : 75 % représentés par les subventions+ règlements financiers

Charges : une forte contribution de la masse salariale → à contrôler

Actions Ligue → à renforcer sur les prochains exercices

L'Exercice 2018-2019 revêt un caractère particulier puisqu'il correspond à la mise en place de l'organisation et des principes de fonctionnement de la Ligue. Ce démarrage a entraîné des charges liées aux effets de l'harmonisation des éléments de salaires et à la recherche d'une couverture rapide des besoins en ressources humaines.

Il est bon de souligner que malgré les perturbations liées à une fusion, le niveau de produits est resté à un haut niveau, même si la subvention fédérale n'a pas atteint le montant consolidé des 4 Comités Territoriaux, constaté sur l'année précédente. La mise en place du POS et son accompagnement financier par la F.F.R. permettra de viser un supplément de +100 k€ sur l'Exercice en cours.

Le résultat d'exploitation (-405 250 €) est corrigé par le résultat financier qui correspond principalement aux intérêts d'emprunts souscrits pour la construction des bâtiments et par la comptabilisation des quotes-parts de subventions d'équipement.

PC

Les produits (4 000 263 €) et leur répartition

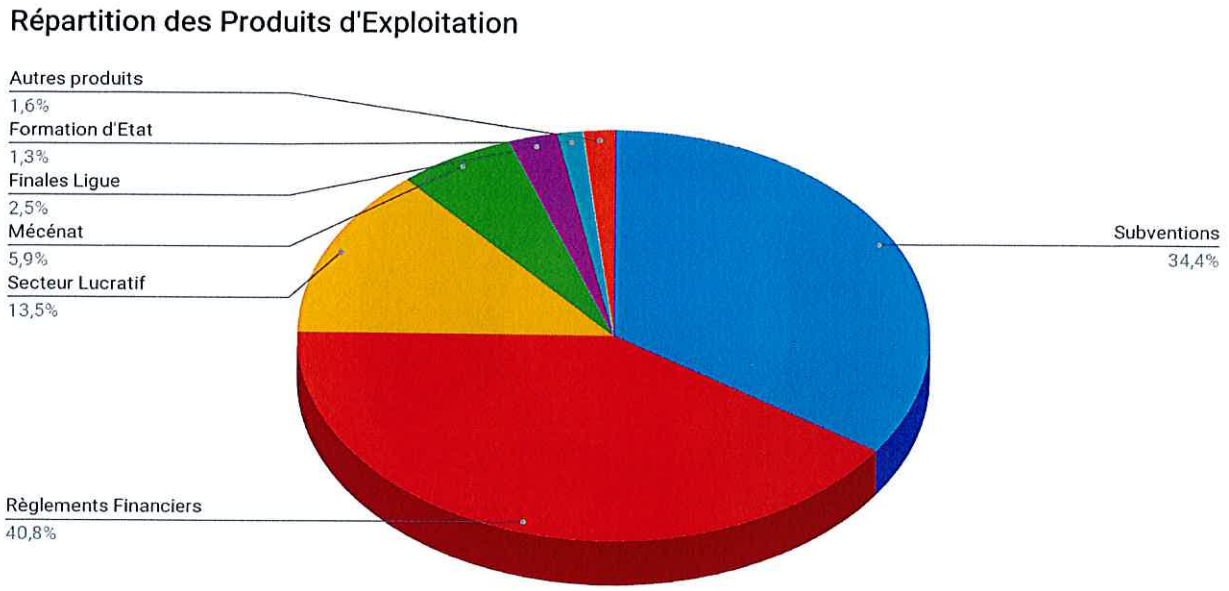

Subventions : F.F.R. pour 75%

Règlements financiers : le cœur de nos missions autour des compétitions

Secteur lucratif : une contribution appréciable = 130K € net

Sur un total de 1.374.000 € de subventions, la F.F.R. en fournit 75 %, les Institutionnels, notamment la Région AuRA et la DRJSCS complétant les dotations. Ce soutien régional représente une aide appréciée pour porter nos ambitions sur le haut niveau, mais aussi pour nous accompagner dans le développement du rugby citoyen et social et la défense de nos valeurs.

Une approche très mesurée, dans la ligne des préconisations fédérales, a été retenue pour ne pas pénaliser les clubs à travers les divers domaines, arbitrage, formation, gestion des licences...Elle a été l'occasion d'harmoniser des pratiques issues des anciens Comités Territoriaux.

On peut saluer l'effort de l'équipe commerciale, Eric et Mathieu sous la houlette de Gilles CHAPELLE qui, dans les activités de location de nos salles, de partenariat, dans la gestion des évènements, de la billetterie procurent un apport net de plus de 130.000 €.

Les charges et leur répartition (4.405.000€)

Actions de la Ligue = 635.000 €

Soutien aux Comités Départementaux = 230.000 €
...une particularité AuRA

PC

Répartition des charges d'exploitation

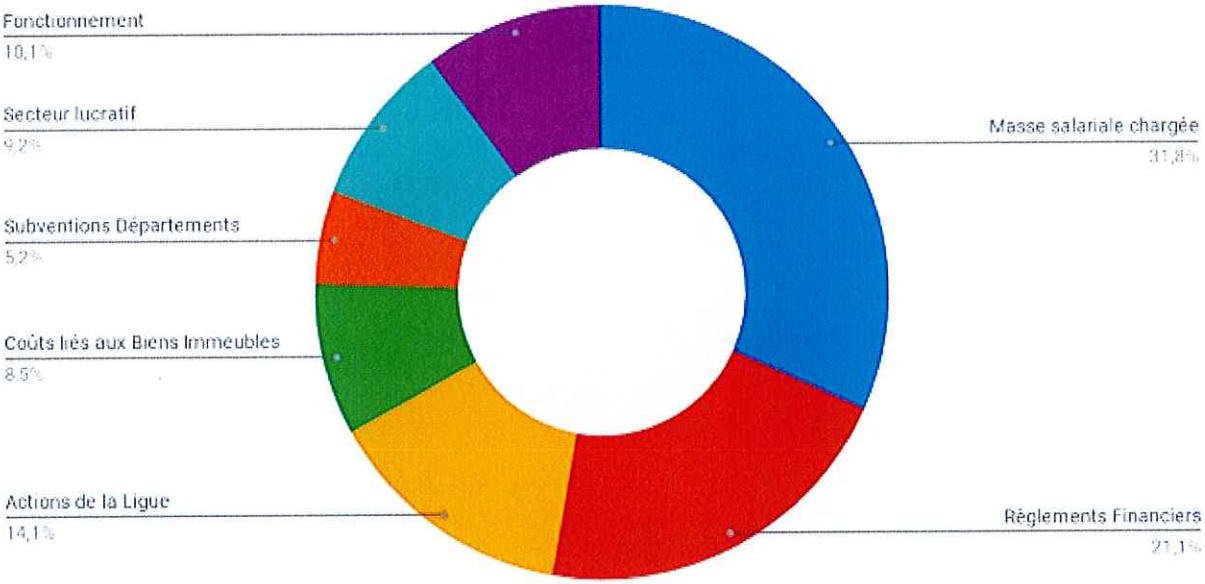

Au-delà des postes « règlements financiers » et « secteurs lucratifs » qui sont les contreparties de produits encaissés, deux compartiments méritent d'être mis en exergue.

Les actions de la Ligue : (635 .000 €)

La Formation, concerne très majoritairement la formation fédérale. Les sollicitations faites par Lydie BONNET et les membres de sa Commission aux Dirigeants pour améliorer leur niveau de compétences dans un environnement de plus en plus exigeant sur le plan administratif et juridique devraient dans un futur plus ou moins immédiat porter ses fruits. La création d'un Institut Régional de Formation, une première dans le paysage fédéral, est révélatrice de nos ambitions.

Le Haut Niveau absorbe près de 48% de cette enveloppe, essentiellement liée au fonctionnement des Académies, en rappelant que les Académies Fédérales abritées par les clubs professionnels sont essentiellement prises en charge par la F.F.R. alors que les Académies Régionales sont portées par la Ligue. A partir de l'excellent diagnostic réalisé sur chacune d'entre elles par Lionel PERRIN et la Commission présidée par Virginie GAY, des évolutions seront proposées pour adapter le modèle aux particularités locales.

La performance des Féminines est encouragée par une enveloppe de 47.000 € pour financer les opérations de détection, les rassemblements et stages.

N'oublions pas la nécessité d'animer, former nos équipes techniques régionales et notre Directeur Technique de Ligue, Jérôme GARDON y veille particulièrement.

Les actions de développement (126.000 €) : 60 % sont dédiés au Scolaire et à l'Universitaire. Les enjeux sont évidemment élevés puisque c'est en accentuant nos efforts dans ce milieu que nous pourrons retrouver un développement de nos effectifs.

Les initiatives se multiplient sous la coordination de Michel LEVENT et 2023 doit constituer un appui utile.

La Ligue, dans le cadre de la cohésion sociale est avant tout un aiguillon pour les Clubs et les Comités Départementaux. La mise en place du concept « rugby social » et les appels à projets en constituent la preuve.

Le soutien aux Comités Départementaux : (280.000 €)

Il se traduit par la signature de conventions qui matérialisent la mise à disposition de cadres techniques départementaux pour des interventions en formation, ou des appuis faits sur les Académies et la réalisation d'actions locales notamment dans le scolaire. La mise en place des POS départementaux qui conditionneront l'aide fédérale pour les Comités Départementaux devra être accompagnée par une réflexion sur un nouveau contenu au niveau des relations avec la Ligue.

PC

Un environnement favorable aux clubs :

La LIGUE AuRA consciente de ses problématiques financières n'a pas souhaité faire porter le poids de l'équilibre par ses clubs. Au service des clubs, elle a pris des mesures d'accompagnement.

- Diminution du prix des forfaits Arbitrages générant une économie globale pour les clubs de l'ordre de 30 k€
- Hausse de la qualité de service entre le Club et la Ligue avec la mise à disposition par la Ligue d'une ressource dédiée à la gestion des comptes clubs
- Envoi systématique des factures de vente avec votre extrait de compte club sur l'extranet

Afin de pallier les difficultés que rencontre encore un bon nombre de clubs pour régulariser leur situation, elle vous encourage à adopter le prélèvement automatique mensuel et ne pas hésiter à proposer des plans d'apurement appropriés auprès de Thomas BACONNIER, notre Directeur Financier.

L'analyse du Bilan :

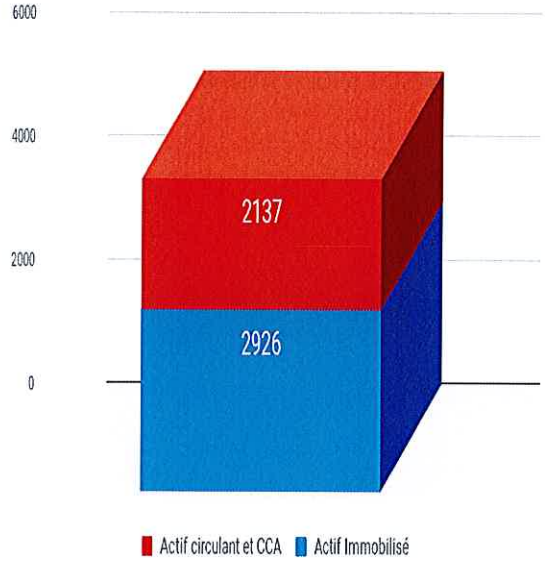

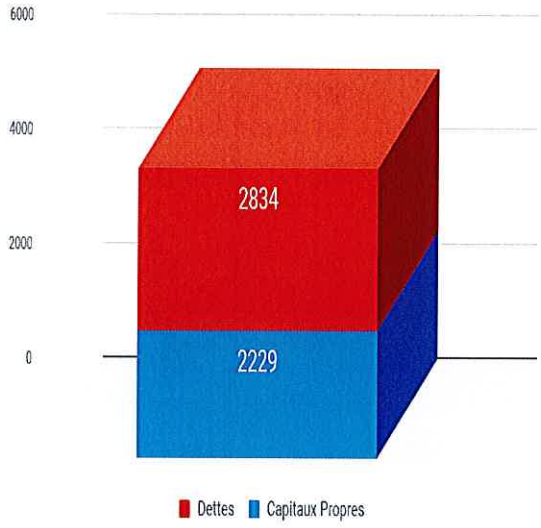

Immobilisations corporelles = 2 853 000€

Emprunts bancaires LT = 528345 €

Fonds propres = 2 229 000 €

Les immobilisations corporelles nettes (principalement les terrains et les constructions abritant nos maisons ovales) correspondent à 56% de l'Actif net. Si l'existence de ce patrimoine entraine des dépenses liées à son entretien, elle n'en constitue pas moins une force, dans la recherche de proximité avec les clubs. Son exploitation, avec la location de salles, est un gage de sécurité pour l'avenir.

Malgré la perte comptable de 358.000 €, les fonds propres de la Ligue s'établissent à 44% du passif du bilan. Pour ne pas altérer l'avenir, il y a toutefois nécessité de retrouver un équilibre financier en allégeant des dépenses structurelles (masse salariale).

L'approche prévisionnelle sur 3 ans :

Les recettes d'exploitation

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Production vendue	746	781	816
Subventions	1486	2303	2319
Reprise & Transfert de charges	10	10	10
Autres Produits	1830	1840	1850
PRODUITS D'EXPLOITATION	4072	4937	4995

→ L'exercice 2020/2021 sera impacté par la mise en place des C.T.C.

Selon les orientations fédérales, des subventions spécifiques compenseront le coût des salaires des C.T.C.

Les charges d'exploitation

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Achats de matières Premières	410	414	418
Autres achats et charges externes	1958	2018	1949
Masse salariale chargée	110	132	132
Amortissements	250	250	250
Autres charges	274	274	274
CHARGES D'EXPLOITATION	4374	5088	5038

Les charges enregistreront en 2020/2021 les dépenses liées à l'installation des C.T.C. (équipements divers)

En synthèse :

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	-302	-153	-42
Résultat financier	-7	-5	-5
Résultat courant	-309	-158	-47
Résultat exceptionnel	+53	+53	+58
RESULTAT NET	-256	-105	+10

Les facteurs de réalisation de ce retour à l'équilibre doivent être recherchés :
- sur les choix d'économies structurelles et la recherche de nouvelles pistes d'optimisation.
- sur la nécessité d'une gestion au quotidien rigoureuse (application stricte de processus et procédures).

5) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans son intervention, Jean MICHARD Commissaire aux Comptes (AMV Audit et Commissariat) confirme la réalité des comptes et apporte quelques commentaires, attirant notamment l'attention sur la nécessité de replacer le résultat au regard des amortissements, nuançant ainsi le niveau de perte réelle.

6) QUESTIONS DIVERSES

Serge MARZURA (RC ANDREZIEUX BOUTHEON)
Serge MARSURA demande à connaitre les salaires. Philippe NIOGRET indique que c'est contraire au Code du Travail.
Serge MARZURA demande donc le salaire des élus. Thomas BACONNIER répond que les élus ne sont pas salariés, et donc qu'aucun salaire n'est à mentionner.
Le Commissaire aux Comptes confirme qu'il n'y a eu aucune rémunération pour les élus.

Serge MARZURA demande le résultat financier de la tombola. Thomas BACONNIER lui indique que tout n'est pas vendu et que les négociations d'achats ne sont pas terminées. L'estimatif actuel est de 45 K€ au total pour les clubs.

Jean Paul CELLE (Président REVE XV)
Souligne la très bonne présentation, claire, simplifiée. Pour ceux qui veulent des précisions, il suffit de demander les comptes détaillés. Il faut toutefois éviter d'alourdir l'Assemblée Générale Financière avec des questions orientées.

7) VOTES

1er vote - Approbation des Comptes de Résultats :
* 0 voix contre
* 51 voix d'abstentions, soit 6,2 %
* 769 voix favorables, soit 93,8 %

2ème vote - Approbation du Rapport du Commissaire aux Comptes :
* 0 voix contre
* 44 voix d'abstentions, soit 5,4 %
* 776 voix favorables, soit 94,6 %

3ème vote – Affectation du Résultat déficitaire :
* 0 voix contre
* 44 voix d'absentions, soit 5,4 %
* 776 voix favorables, soit 94,6 %

8) INTERVENTION DE CHRISTIAN DULLIN – SECRETAIRE GENERAL DE LA F.F.R.

Le Secrétaire Général de la F.F.R. fait ressortir deux points essentiels de la politique fédérale :

8.1) L'impact des mesures de réorientation des ressources en faveur du monde amateur.

1-Des mesures d'économies pour les clubs :
-Réduction des coûts des cotisations licences.
-Réduction des coûts des frais de mutation.
-Suppression des amendes administratives

2-Des mesures d'augmentation des ressources financières distribuées:
-Amélioration du remboursement des frais de déplacement
- Augmentation de la subvention aux Comités Départementaux
- Augmentation de la subvention à l'Outre-mer

3-Des mesures de distribution de matériel et d'équipements sources d'économie pour les bénéficiaires :
- Opération ballons
- Opération TV
- Opération maillots Le Coq Sportif
- Dotation en Kit des Ecoles de Rugby

4-Des mesures en faveur de la Formation :
Mise en place de la filière DTL/CTL/CTC

En conclusion, en cumulé sur les deux Exercices précités, ce sont +14,7M€ qui ont été réorientés en direction du monde amateur.

8.2) Les aides fédérales sur le territoire Auvergne Rhône Alpes :

Ligue :

Avec la mise en place du POS, le montant de la subvention cumulée pourra atteindre, pour la partie fonctionnement et conduite d'actions, 1.011.027€ (+16%) en 2019/2020.

Pour la saison 2020/2021 avec la mise en place des CTC on atteindra 2.316.115 €.

Départements :

Une somme de 141.486 € est octroyée aux Comités Départementaux. L'adoption du dispositif de POS permettra de rétablir des équilibres et favoriser les Comités les plus actifs dans la mise en place d'actions de développement.

Agence Nationale du Sport (ex CNDS) :

La campagne 2019 a permis de distribuer 209.596 € pour les actions conduites par les clubs (10 subventionnés), les Comités Départementaux et la Ligue.

9) PRESENTATION ET ORGANISATION DES C.T.C (J. GARDON)

Jérôme GARDON présente le dispositif des C.T.C. en rappelant leurs missions et leur mode de recrutement.

10) PRESENTATION DE LA FEUILLE DE MATCHS DEMATERIALISEE (P. GERBIER)

Pierric GERBIER rappelle les échéances du déploiement de la feuille de match dématérialisée.
Des réunions de formation ont été organisées dans chaque Maison de l'Ovalie à destination des Clubs et des Officiels de Match.

11) REMISE DE LA MEDAILLE A P. MARGUIN

Christian DULLIN remet la médaille Rugby Europe à Philippe MARGUIN.

12) INTERVENTION DE CLOTURE DU PRESIDENT (P. CELMA)

Patrick CELMA remercie l'ensemble des Clubs pour leur présence.
Il invite l'Assemblée à l'apéritif servi sur place.

La séance est levée à 12h30.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE

Le Président,

Patrick CELMA

AURA
RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES
Maison de l'Ovalie
ZAC du Chapotin
380 rue des Frères Voisin
69970 Chaponnay
Tél.: +33 (0)478 796 790
N° Siret : 837 791 680 00049